

ARTICLE 17	Mesures fiscales	15
ARTICLE 18	Réserves	17
ARTICLE 19	Exceptions spécifiques	18
ARTICLE 20	Exceptions générales	18
ARTICLE 21	Refus d'accorder des avantages	20

CHAPITRE III : RÈGLEMENT DES DIFFÉRENDS ENTRE UN INVESTISSEUR ET LA PARTIE HÔTE

ARTICLE 22	Institution d'un mécanisme de règlement des différends	22
ARTICLE 23	Plainte déposée par un investisseur d'une Partie contractante en son nom propre ou au nom d'une entreprise	22
ARTICLE 24	Conditions préalables au dépôt d'une plainte	23
ARTICLE 25	Règles particulières concernant les services financiers	25
ARTICLE 26	Dépôt d'une plainte	26
ARTICLE 27	Consentement à l'arbitrage	27
ARTICLE 28	Arbitres	27
ARTICLE 29	Accord quant à la nomination des arbitres	28
ARTICLE 30	Jonction de plaintes	28
ARTICLE 31	Accès des Parties contractantes aux documents et aux audiences	30
ARTICLE 32	Lieu de l'arbitrage	30
ARTICLE 33	Accès du public aux audiences et aux documents	30
ARTICLE 34	Observations des tiers	31
ARTICLE 35	Droit applicable	31
ARTICLE 36	Rapports d'experts	32
ARTICLE 37	Mesures provisoires de protection et sentence définitive	32
ARTICLE 38	Caractère définitif et exécution de la sentence	33
ARTICLE 39	Sommes reçues au titre de contrats d'assurance ou de garantie	34

CHAPITRE IV : PROCÉDURE DE RÈGLEMENT DES DIFFÉRENDS ENTRE LES PARTIES CONTRACTANTES

ARTICLE 40	Règlement à l'amiable	35
ARTICLE 41	Soumission à un groupe spécial arbitral	35